

# Les zones humides face au changement climatique

## ENVIRONNEMENT. La ministre de la Transition écologique était en déplacement en Charente-Maritime, jeudi 22 janvier. À Saint-Sornin, les acteurs locaux ont parlé Opération grand site et parc naturel régional.

David Labardin

Passée plus tard dans la journée à Rochefort et à Fouras, la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, était à Saint-Sornin jeudi 22 janvier. Au pied de la tour de Broue, le célèbre promontoire dévoile des zones humides à perte de vue. Un lieu choisi par les élus locaux pour évoquer les nombreuses protections environnementales existantes ou à venir. À l'image de la Réserve naturelle régionale de La Massonne, agrandie l'année dernière, du projet Grand Site de France "Marais de Brouage", fraîchement validé, en attendant l'obtention du label dans quelques années, ou du projet de parc naturel régional (PNR), qui englobe par moins de 55 communes (voir page 8).

« Quand vous regardez ce que dit le Giec... »

Adaptation au changement climatique, maintien de la biodiversité ou développement de l'élevage – indispensable à l'entretien de ces zones humides –, les enjeux sont nombreux. Des sujets auxquels a bien sûr été sensible la ministre de la Transition écologique. « Avant, il y avait du "beau", où on allait se promener. Aujourd'hui, un parc a une utilité que je dirais presque essentielle à notre survie en tant que société, parce qu'on ne vira plus de la même façon dans 10 ou 15 ans », a précisé Monique Barbut. Quand vous regardez ce que dit le Giec<sup>(1)</sup>, l'Europe sera la zone la plus impactée par le changement climatique, et la France en particulier. Nous allons connaître de plus en plus d'inondations et de sécheresses. Il n'y a que des endroits comme celui-là



La ministre Monique Barbut (au centre) a commencé son déplacement à Saint-Sornin, au cœur de nombreuses protections environnementales existantes ou à venir. © D.L.

qui vont nous permettre de stabiliser la situation, via le stockage de l'eau notamment. »

Auparavant, les élus avaient longuement déraillé leur logique de travail, en s'affranchissant des frontières administratives et des clivages politiques pour gérer au mieux cet enchevêtrement de prés humides, de canaux et d'anciens marais salants aménagés entre le XI<sup>e</sup> et le XI<sup>Ve</sup> siècle. Une démarche née il y a très exactement 10 ans autour de la Communauté de communes du bassin de Marennes et de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro), via la création de l'Entente intercommunautaire pour le marais de Brouage. « Nous le faisons en collaboration avec

d'autres associations, nous sommes très fiers de cette entente qui fonctionne très bien », s'est réjoui Hervé Blanché, le président de la Caro. Plus récemment, le pays royanais a rejoint la boucle pour le projet de parc naturel, ainsi que quatre autres collectivités dans une moindre mesure<sup>(2)</sup>.

« L'élevage n'existe quasiment plus que dans les marais »

Notons l'intervention très détaillée d'Alain Burnet, vice-président de la Caro en charge de la gestion des milieux aquatiques, également président de la Commission locale de l'eau (CLE) Charente (sur le périmètre du bassin-versant du fleuve, Ndlr). L'élue a détaillé le travail mené pour la biodiversité, à l'image de l'anguille, autrefois omniprésente

dans ces marais, qui est l'objet de toutes les attentions en s'assurant que les individus juvéniles (civelles) ou adultes puissent systématiquement franchir les ouvrages hydrauliques restaurés. Alain Burnet a aussi évoqué les enjeux économiques liés à l'élevage (bovins). « Nous accompagnons des éleveurs pour leur faciliter la vie, puisqu'en Charente-Maritime, l'élevage n'existe quasiment plus que dans les zones de marais », a-t-il précisé. Et d'évoquer la création d'une association foncière pastorale, un cas unique en marais alors que ces structures existent surtout en montagne.

De quoi permettre aux éleveurs de mieux utiliser l'espace pour lutter contre l'enrichissement et restaurer l'accès à leurs parcelles. Alain Burnet a aussi expliqué la délicate gestion hydraulique

pour mieux gérer cette eau douce indispensable aux marais, mais qui viendra inévitablement à manquer à cause du changement climatique.

« Il faut que ces marais soient le plus résilients possible face au manque d'eau qui arrivera en période estivale. Nous avons engagé des politiques pour réussir à la stocker davantage dans les marais, en faisant accepter à tous les acteurs du territoire qu'il fallait garder davantage d'eau que par le passé en fin de printemps, pour mieux passer la période estivale », a-t-il précisé.

Un travail d'orfèvre pour soulager la Charente

À l'inverse, les marais sont maintenant moins chargés en septembre-octobre pour éviter de trop solliciter la Charente. Un fleuve crucial pour l'irrigation des cultures et pour l'approvisionnement en eau potable. Problème : 50 à 100 millions de



« Les capacités de stockage des marais sont primordiales », a expliqué l'élu rochefortais Alain Burnet (à droite), dans une intervention très détaillée. © D.L.



La création du Parc naturel régional des marais du littoral charentais, qui mettra six à huit ans avant d'aboutir, a été longuement évoquée, carre à l'appui. © D.L.